

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE ORADOUR-SUR-VAYRES
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00119322	Commune	ORADOUR-SUR-VAYRES
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	lundi 18 décembre 2023 à 13h30
Installation	UDI 000738 LES HAUTES BARRIERES	par :	NICOLAS LECOMTE
Point de surveillance	0000002123 LES POUGES - LES CHOUETTES	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	2 LES POUGES	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	10,8 °C		25	
Chlore libre	0,6 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,6 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00123857 Référence laboratoire : 231215-14437

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Coloration	3 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélogométrique	0,67 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	215 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00119322)

Teneur en chlore très élevée au point d'usage pouvant conférer à l'eau des goûts désagréables pour les usagers. Un autocontrôle des teneurs en chlore résiduel doit être effectué régulièrement. Les autres résultats sont conformes.

Limoges le 15 janvier 2024

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires



Aurélie MORANGE